

# JE SOUTIENS LA MOBILISATION POUR STRASBOURG



**EN LIGNE** en scannant le QR code ci-contre ou  
sur : <https://pierrejakubowicz.eu/faire-un-don/>

**PAR CHEQUE** à l'ordre de « **JC BRUYERE MF ASELAS** »  
accompagné du formulaire présent au verso de ce  
document dûment complété à nous remettre en main propre  
ou à envoyer à : ASELAS - BP 10024 - 67027 Strasbourg  
Cedex 1.



## À QUOI SERT MON DON ?

Pour mener nos actions tout au long de l'année et nous adresser au plus grand nombre, nous avons besoin de votre aide et soutien.  
Quelques exemples de ce que vos dons peuvent financer :



**100€**

IMPRESSION DE  
2 500 FLYERS



**300€**

LOCATION D'UNE SALLE  
ET DU MATERIEL



**500€**

OUTILS NUMERIQUES,  
NEWSLETTERS...



**+1000€**

ENVOI DE COURRIERS,  
FRAIS JURIDIQUES,  
CONCEPTION DES  
PROJETS ALTERNATIFS

## DEDUCTION FISCALE

Chaque don vous donne droit à  
une **réduction d'impôts de 66%**  
**du montant du don** (dans la  
limite de 20% du revenu  
imposable).

**Formulaire à remettre avec votre chèque ou à envoyer à :**  
ASELAS – BP10024 – 67027 Strasbourg Cedex 1

Madame      Monsieur	Ville : _____
NOM : _____	Pays : _____
Prénom : _____	Nationalité : _____
N° et rue : _____	Mail : _____
Code postal : _____	Téléphone : _____
<p>Je certifie sur l'honneur que je suis une personne physique et que le règlement de mon don ne provient pas du compte d'une personne morale ; que le paiement de mon don provient de mon compte bancaire personnel</p> <p>Je certifie être de nationalité française ou résider fiscalement en France</p> <p>Je certifie sur l'honneur que, ce don inclus, la somme des contributions versées à ASELAS, association de financement de « Strasbourg on y croit ! » durant l'année fiscale en cours ne dépasse pas 7500€. Conformément à la loi n° 88-227 du 11 mars 1988.</p> <p>J'ai lu et j'accepte les mentions d'information relatives au recueil de mes données personnelles ci-contre</p>	<p><b>Informations légales et règlementaires</b></p> <p>Les données recueillies sont traitées par le mandataire financier afin de gérer les informations relatives aux donateurs. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de données vous concernant, ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous disposez également de la faculté de donner des directives sur le sort de vos données après votre décès.</p> <p>Vous pouvez exercer vos droits en nous adressant votre demande accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'adresse postale : BP 10024, 67027 Strasbourg Cedex 1.</p> <p>Le présent bulletin est conforme aux dispositions de la Loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique. Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques (art. 11-4, Loi n° 88-227 du 11 mars 1988).</p> <p>Ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement</p> <p>ASELAS est une association habilitée le 11/08/2022 par la CNCCFP à percevoir des dons dans le cadre du financement de la vie politique.</p>

**DATE:**

**SIGNATURE:**

Pour toute question ou difficulté, n'hésitez pas à nous  
contacter: [contact@pierrejakubowicz.eu](mailto:contact@pierrejakubowicz.eu)